

OBTENIR LE LABEL TABLES DU GERS ET ADHÉRER À UN RÉSEAU DE RESTAURATEURS

LES OBJECTIFS :

- Structurer les approvisionnements en produits locaux et frais
- Offrir à ses clients des prestations de qualité
- Augmenter la visibilité, la qualité et la fréquentation de son restaurant

L'ACCOMPAGNEMENT A LA LABELLISATION TABLES DU GERS, C'EST :

- Un audit de classement en binôme avec le Comité Départemental du Tourisme et des Loisirs du GERS (CDTL).
- Un passage en comité de validation pour acter l'entrée dans le label à condition d'obtenir 80% des critères de qualité exigés par le label
- Un rendez-vous de préconisations en termes de qualité apportée par le label des Tables du Gers et d'information sur le label.

LES + :

Le restaurateur labellisé reçoit le kit de communication et peut intégrer le club Tables du Gers qui lui permettra de :

- Bénéficier de tous les outils de communication et de promotion du label
- Participer aux actions proposées par le label : formation-action, formation à l'utilisation des produits locaux, ateliers et démonstrations culinaires, partenariats avec les filières...
- Obtenir le carnet d'adresses des producteurs partenaires

Nos clients témoignent

« Ce label nous a permis de progresser en termes de qualité et d'avoir une visibilité importante sur le net à moindre coût ».

Infos pratiques

Pour qui ?

Restaurants de cuisine française inscrits au RCS du GERS depuis plus d'1 an.

Tarif : 250 € (participation annuelle au Club des labellisés)

Pré-requis : Remplir au moins 80% des critères de qualité du label, avoir au moins 1 an d'existence, être disponible pour l'audit de classement, avoir un site Internet

Documents remis : La grille d'évaluation complétée avec les préconisations, le Kit de communication,

Modalités :

Au minimum, 2H pour l'audit, 2H pour l'entretien de préconisation

Contactez votre CCI.

MARIE-STÉPHANE CAZALS

Animatrice

05.62.61.62.25
ms.cazals@occitanie.cci.fr



CCI GERS